



PARTENARIAT

SARHA - Banque Populaire du Massif Central

► VOTRE PRÊT PERSONNEL « SPECIAL SARHA »¹

Un coup de pouce pour financer votre installation, votre véhicule, vos études...

*A titre d'exemple et sans valeur contractuelle, pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois au Taux débiteur Annuel fixe de 1,95%, **60 mensualités de 175,06 €**. **TAEG (Taux Annuel Effectif Global) fixe de 1,97%**. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 1,50 € par mois² qui s'ajoute à la mensualité. **Montant total dû par l'emprunteur : 10 503,54 €** hors assurance facultative.*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

► LA CAUTION DE VOS PRÊTS ET LES AVANTAGES DE LA CASDEN



En tant qu'interne au CHU ou chez le praticien, vous pouvez adhérer à la CASDEN et bénéficier de votre **PRÊT IMMOBILIER SANS HYPOTHEQUE** et d'avantages uniques (prêts, épargne...).

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit, le vendeur devant, le cas échéant, restituer les sommes versées. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

► VOS SERVICES BANCAIRES ESSENTIELS OFFERTS LA PREMIERE ANNEE³

- **6 mois de cotisation au SARHA remboursés** à l'ouverture de votre compte⁴...
- Votre convention de services Affinéa **offerte pendant un an**,
- **Jusqu'à 30 € offerts** à l'ouverture de votre premier livret³,

Jusqu'à 230 €
d'avantages à
l'ouverture de
votre compte!³

Pour en savoir plus, CONTACTEZ-NOUS !

Vos correspondants SARHA à la Banque Populaire du Massif Central

Nicolas NAMYST : 04.73.23.47.03
Nathalie MANHES : 06.89.97.77.84
Nicolas POUZOL : 04.73.17.38.91

nicolas.namyst@massifcentral.banquepopulaire.fr
nathalie.manhes@casden.banquepopulaire.fr
nicolas.pouzol@massifcentral.banquepopulaire.fr

¹ Offre BPMC non contractuelle en date du 12 février 2015 réservée aux moins de 28 ans. Sous réserve d'acceptation par votre Banque Populaire et après expiration du délai légal de rétractation

² Pour le prêt cité ci-dessus le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'Assurance Banque Populaire, entreprise régie par le code des assurances.

³ Offre BPMC non contractuelle en date du 12 février 2015 réservée aux moins de 28 ans et valable pour toute souscription dans les six mois qui suivent l'ouverture du compte. La tarification de la convention Affinéa dépend des services souscrits. Voir conditions en agence.

⁴ Offre réservée aux nouveaux clients adhérents au SARHA dans la limite d'un montant de 60 €